

Pour la hausse des droits de scolarité

**POUR UN FINANCEMENT ÉQUITABLE DES UNIVERSITÉS
CHACUN DOIT FAIRE SA PART**

Bécancour / Nicolet-Yamaska, le 22 mars 2012 — En cette grande journée de manifestations étudiantes, la Chambre de commerce et d'industrie du cœur-du-Québec se prononce en accord avec une hausse raisonnable des droits de scolarité des étudiants afin que les coûts de l'enseignement supérieur soient partagés de façon équitable entre tous : contribuables, universités, entreprises et étudiants.

Un réseau d'institutions universitaires de qualité implique des coûts importants et des ressources adéquates afin d'en préserver la qualité. Évidemment, une bonne qualité d'enseignants a un coût. En comparaison, l'apport des étudiants québécois est nettement plus faible que celui de leurs camarades des autres provinces. Les étudiants, premiers bénéficiaires d'une formation universitaire de premier ordre, bénéficieront au terme de leur vie active d'un salaire plus élevé de l'ordre de 750 000 \$ par rapport à l'individu n'ayant pas de formation supérieure. En rejetant la hausse des frais de scolarité, les étudiants nient cette évidence et rejettent sur l'ensemble des contribuables le fardeau de la hausse des coûts de l'enseignement universitaire, que notre gouvernement surendetté ne manquera pas de leur refiler.

Quelques données en bref :

- Le gouvernement du Québec contribue à la hauteur de 67,5 % pour le financement des universités. Ailleurs au Canada, la contribution des gouvernements provinciaux est de 53,1 %.
- Au Québec, les étudiants assurent 20 % des coûts de financement des universités par l'entremise des frais de scolarité. Ailleurs au Canada, la contribution des étudiants est de 36 %.
- En 2009-2010, les droits de scolarité étaient 3 fois moins élevés au Québec que dans les autres provinces canadiennes (1 968 dollars contre 5 935 dollars).
- Les entreprises du Québec ont versé, en 2008-2009, 253 millions de dollars à des universités d'ici pour le financement de la recherche, ce qui représente 9 % de l'ensemble des dépenses des universités québécoises au titre de la recherche et du développement. Pour l'ensemble du Canada, la contribution des entreprises est de 8,1 %.

Pour la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, il est clair qu'il faut assurer l'accessibilité aux études universitaires. Avec l'ajustement des prêts et bourses qui accompagne la hausse modérée des droits de scolarité, tout étudiant talentueux du Québec qui désire aller à l'université continue d'y avoir accès. En rendant les études universitaires trop accessibles, nous créons une pénurie de main-d'œuvre dans les métiers traditionnels et dans d'autres secteurs, nous nous retrouvons avec une main-d'œuvre trop qualifiée.

Par ailleurs, Jean-Denis Girard, président de la CCICQ est d'avis que les universités doivent aussi faire preuve d'une gestion rigoureuse. Bien qu'un sous-financement des universités soit une réalité, les directions des établissements d'enseignement supérieur doivent faire leur possible pour éviter les dépenses inutiles et focaliser sur l'enseignement et la recherche. Pensons simplement à la prolifération des programmes, des certificats et des autres offres de formation qui n'ont rien à voir avec la qualité de l'enseignement supérieur. De même, à l'ère de la cyber-formation, les institutions universitaires doivent savoir s'adapter à la nouvelle génération tout comme les entreprises québécoises le font.

En parallèle, le réseau des universités au Québec doivent définir davantage le rôle et l'implication des entreprises. Soulignons entre autres l'accueil de stagiaire, le financement des différents projets de recherche ou en supportant financièrement les fondations de chacune d'elle, etc.

De leur côté, les entreprises québécoises doivent devenir des facilitateurs en permettant à un plus grand nombre de stagiaires d'accéder à un milieu de stage répondant à leur programme d'études, car ceux-ci sont la relève de demain. En accueillant un stagiaire, l'entreprise investit directement sur sa rétention de main-d'œuvre, car il y a de grandes chances que ce dernier demeure à l'emploi de l'entreprise.

Finalement, le réseau des chambres de commerce a à cœur la réussite éducative et professionnelle des jeunes et est d'avis que les étudiants doivent eux aussi assumer une part raisonnable et équitable des coûts de l'enseignement supérieur.

Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (Bécancour Nicolet-Yamaska)

Grâce à son vaste réseau de gens d'affaires, la CCICQ représente plus de 672 personnes exerçant leurs activités dans 507 entreprises de tous les secteurs de l'économie sur l'ensemble des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises de son territoire, la Chambre de commerce est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.